

RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
2020-2021

  
GROUPEMENTS  
FORESTIERS  
QUÉBEC



**50** ans  
DE GROUPEMENTS  
FORESTIERS



Édition et diffusion : Groupements forestiers Québec

1175, Lavigerie, bur. 203 Québec, QC, G1V 4P1  
Tél. : 418 877-1344 | Téléc. : 418 877-6449  
[groupementsforestiers.quebec](http://groupementsforestiers.quebec)

 [facebook.com/Groupementsforestiers](https://facebook.com/Groupementsforestiers)

Conception et réalisation : Isabelle Gagnon, infographiste

Impression : Les Éditions Forestières



*Photo : Audrey Martin  
Gracieuseté du Groupement  
forestier Arthabaska-Drummond*



# Mot du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

Cette année marque le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création, en 1971, du premier groupement forestier du Québec, celui de la Ristigouche. Cette même année, le gouvernement lançait la première grande réforme de la politique forestière du Québec, dans laquelle la forêt privée se voyait accorder une place de choix.

Que de chemin parcouru depuis! En essaimant à travers le Québec, les groupements forestiers ont développé et éprouvé leurs pratiques, si bien qu'au *Rendez-vous de la forêt privée* de mai 2011 le ministère des Ressources naturelles et de la Faune accordait une reconnaissance officielle à leur modèle d'affaires.

Cette reconnaissance s'accorde avec le fait que le secteur forestier québécois est l'un des piliers de notre économie. Mais il ne pourrait avoir la même importance sans nos propriétaires de forêts privées et, bien entendu, sans l'apport des groupements forestiers.

Forts de plus de 20 000 membres propriétaires de boisés privés, les groupements forestiers s'investissent, année après année, dans la protection et la mise en valeur du patrimoine forestier québécois, faisant ainsi contribuer la forêt privée au développement durable du Québec et de ses régions. Leur contribution sera encore plus importante dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de production de bois, qui vise notamment à augmenter la production de bois en forêt privée et ainsi créer davantage de richesse pour les propriétaires et la société en général.

Quoi de plus naturel alors que Groupements forestiers Québec soit devenu un partenaire clé du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs?

Le Ministère continue d'offrir aux producteurs forestiers une aide financière pour des activités d'aménagement forestier durable dans les forêts privées. À cet égard, 59,5 millions de dollars ont été ajoutés, pour les cinq prochaines années, afin

d'encourager les propriétaires forestiers à récolter plus de bois, à lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et à accroître la contribution des boisés privés à la lutte contre les changements climatiques.

En matière de sylviculture, le soutien apporté par le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées a été rehaussé, notamment en bonifiant la Grille annuelle des taux d'investissement en forêt privée afin de tenir compte du contexte exceptionnel de la COVID-19. Cela est la preuve que la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs en sylviculture ainsi que de la clientèle sont une priorité pour le Ministère.

Par ailleurs, dans le but de simplifier l'environnement d'affaires des producteurs forestiers, notre gouvernement a révisé le mécanisme de remboursement des taxes foncières accordé aux producteurs forestiers qui ont réalisé sur leur propriété des travaux de mise en valeur admissibles.

C'est dire que, de part et d'autre, nous avançons dans la bonne direction. Et nous le faisons ensemble! Effectivement, en complément ou en soutien de l'action du Ministère, Groupements forestiers Québec a contribué à faire progresser plusieurs dossiers liés à la foresterie.

Aussi, je tiens à souligner les résultats fructueux de leur engagement et la qualité des échanges qui marquent nos rapports.

Mon grand souhait est que notre coopération avec les groupements forestiers continue sur sa lancée pour que nous puissions léguer aux générations futures une forêt riche et en santé, dont elles seront à leur tour les fières dépositaires.

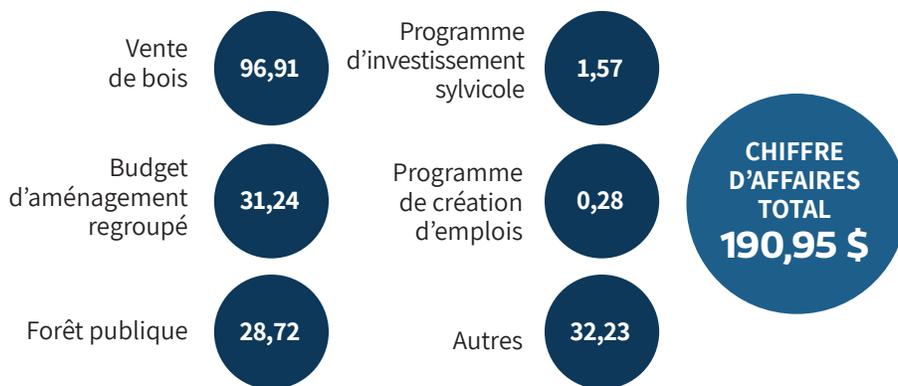


**Pierre Dufour**

Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

# Les groupements forestiers en chiffres (2020-2021)

## PROVENANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES (MILLIONS \$)

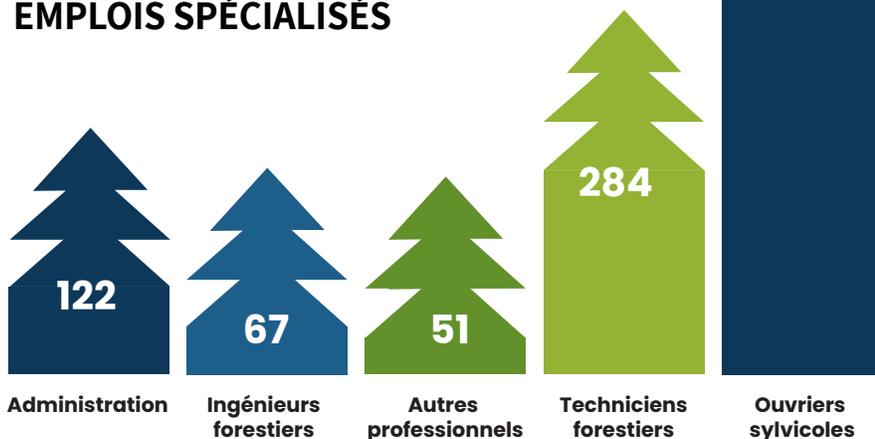


## MEMBERSHIP

**26 656**  
PROPRIÉTAIRES  
MEMBRES

SUPERFICIE SOUS  
AMÉNAGEMENT  
**1,44**  
MILLION  
D'HECTARES

## EMPLOIS SPÉCIALISÉS



## RETOMBÉES (MILLIONS \$)

MASSE SALARIALE

**36,21**

SOUS-TRAITANCE

**70,45**

DROITS DE COUPE  
AUX PROPRIÉTAIRES

**28,32**

# Table des matières

|  |           |  |           |
|--|-----------|--|-----------|
| <b>MOT DU PRÉSIDENT</b>                                      | <b>6</b>  | Recalcul des ERTS en forêt publique                              | 21        |
| <b>MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>                              | <b>8</b>  | Signature électronique   | 21        |
| <b>REPRÉSENTATION</b>  | <b>10</b> | Dispense de l'AMF  | 22        |
| Rencontres avec le ministre                                  | 10        | Planification stratégique  | 22        |
| Rencontre conjointe avec la PPFQ                             | 10        | Programme de préparation aux investissements (PPI)               | 23        |
| Table nationale sur la forêt privée                          | 11        | <b>FORUM D'ÉCHANGE / CONNAISSANCES</b>                           | <b>24</b> |
| Rencontre conjointe AETSQ-FQCF                               | 11        | Direction des communications                                     | 24        |
| Plan d'aménagement bonifié                                   | 11        | Page Facebook  | 24        |
| Financement de la forêt privée                               | 12        | Éditions forestières : fidèle au poste en temps de pandémie      | 25        |
| Comité de liaison MELCC-PPFQ-GFQ                             | 13        | Questionnaire annuel   | 25        |
| 22 700 hectares de forêts privées traitées contre la TBE     | 13        | Sondages   | 25        |
| Forum des partenaires de la forêt privée                     | 13        | Congrès et rendez-vous printanier                                | 26        |
| Plan d'action sur la mobilisation des producteurs forestiers | 14        | Rencontres régionales  | 26        |
| Précisions sur la cible 6                                    | 14        | Étude sur l'optimisation des groupements                         | 27        |
| Stratégie de production de bois                              | 15        | <b>SERVICES AUX MEMBRES</b>                                      | <b>28</b> |
| Programme fédéral de 2 milliards de plants                   | 16        | Nouveau service de soutien au développement des groupements      | 28        |
| Révision ciblée du régime forestier                          | 16        | Service informatique de première ligne                           | 29        |
| <b>CONSEIL D'ADMINISTRATION ET EMPLOYÉS</b>                  | <b>17</b> | Nouveau logiciel bientôt disponible                              | 30        |
| <b>CATALYSEUR DE DÉVELOPPEMENT</b>                           | <b>18</b> | Assurances et régime de retraite                                 | 31        |
| Développement informatique                                   | 18        | Formations   | 32        |
| Comité main-d'oeuvre   | 18        | PACME  | 33        |
| CNC : phase 2 des corridors écologiques                      | 19        | Conservation de la nature Canada                                 | 33        |
| Programme de gestion des entreprises sylvicoles (PGES)       | 19        | <b>ANNEXES</b>   | <b>34</b> |
| Reconnaissance du modèle d'affaires                          | 20        | Liste des comités de Groupements Forestiers Québec               | 34        |
| Latitude professionnelle                                     | 20        | Liste des ententes provinciales de Groupements forestiers Québec | 36        |
| Étude sur les processus des agences                          | 20        | Activités de représentation                                      | 37        |
| Grille de taux en forêt privée                               | 21        |  |           |
| Forêt publique   | 21        |  |           |

# Mot du président

## 50 ANS DE TRAVAIL !

Je dois l'admettre, je me sens euphorique en écrivant ce texte. Peut-être est-ce parce que les groupements forestiers fêtent leur 50<sup>e</sup> anniversaire de création ? Probablement ! Je ne sais plus combien de fois je l'ai cité mais je le ferai encore une fois, des habitants qui jusque-là étaient cultivateurs, bûcherons, jobbeurs, camionneurs ou commerçants, sont devenus des administrateurs et gestionnaires d'entreprises collectives vouées à la gestion intégrée des ressources.

Si se lever face à un défi de cette ampleur est remarquable, développer des outils pour changer le cours de l'histoire l'est d'autant plus. C'est ce que les gens de la Ristigouche ont fait il y a 50 ans en fondant le premier groupement forestier. Une si bonne idée qu'en quelques années, ce modèle a été étendu à tout le territoire du Québec.

La création des groupements forestiers a procuré des gains importants aux propriétaires membres et non membres en augmentant de façon significative les travaux d'aménagement sur leurs propriétés. Elle a permis la création de revenus pour ceux qui ne peuvent procéder à des travaux de récolte, donné accès à des prix de marché là où les productions ne sont pas contingentées, assuré la représentation des intérêts des propriétaires auprès des instances gouvernementales et des acteurs de marchés, en plus de préserver le patrimoine forestier pour les générations futures.

Mais il y a plus. Les groupements forestiers contribuent de façon exceptionnelle au développement des régions par le caractère d'innovation, d'implication et de défense des droits des propriétaires. Sur le plan de l'innovation, l'implication des groupements forestiers s'est fait remarquer dans la participation au sein d'entreprises de transformation ou dans le démarrage d'entreprises liées au domaine des ressources de la forêt.

L'histoire nous rappelle d'où l'on vient. Il est maintenant de notre devoir de continuer à avancer et chercher de nouvelles avenues de développement. Nous avons encore continué dans cette direction. Le chemin n'est pas sans heurts. Nous avons dû continuer à combattre

les effets de la pandémie de Covid-19. Avec brio je dois dire. Nous avons appris que bien que le bois de la forêt privée soit important pour le Québec, les ajustements de prix tardent à se faire sentir, et ce, même en marché très haussier. Il reste également encore à faire comprendre à certains décideurs que l'aménagement forestier est un outil pour la conservation des milieux humides et non un danger.

Du côté provincial, ce fut encore une année très occupée. Du côté budgétaire, nous avons poursuivi les efforts afin que les ajustements budgétaires liés à la Covid-19 soient maintenus, ce qui fut le cas. Dans son budget annuel, le gouvernement a annoncé travailler à simplifier le remboursement de taxes foncières aux producteurs forestiers en apportant des modifications à cette mesure afin de permettre l'obtention d'un remboursement même si la valeur des travaux d'aménagement forestier de l'année est inférieure au montant des taxes foncières.

Cette annonce s'ajoutait à une somme de 26 M\$ sur cinq ans pour soutenir la mise en valeur des forêts privées, de même que la prolongation et la bonification du mécanisme d'étalement du revenu pour les producteurs forestiers privés. Soulignons l'octroi d'un montant de 65 M\$ pour accroître la contribution de l'industrie forestière à la lutte aux changements climatiques. Cette enveloppe servira à soutenir des initiatives aussi bien en forêt publique que privée.

Par ailleurs, plusieurs dossiers d'importance ont nécessité beaucoup de travail de la part des employés de Groupements forestiers Québec et des nombreux comités de travail. Le premier qui me vient en tête est celui de la révision ciblée du régime forestier. Cette annonce représentait beaucoup pour nous, car le gouvernement a clairement signifié que la forêt privée faisait partie de sa stratégie. Nos efforts auront contribué à identifier trois mesures propres à la forêt privée. Parmi celles-ci, on retrouve la diminution de la charge administrative en donnant plus de latitude aux ingénieurs forestiers. À cela, nous pouvons ajouter le dépôt de la stratégie nationale de production de bois qui fait une belle place à la forêt privée.

La dernière année a également été marquée par la tournée virtuelle de l'ensemble des régions. Cet exercice fut des plus enrichissants et a permis d'identifier des enjeux qui seront traités lors de la planification stratégique.

Parler de 2020-21, c'est aussi parler d'un travail en profondeur sur l'avenir des groupements forestiers. Ainsi, une collecte importante de données et une analyse méticuleuse auront permis d'identifier plusieurs balises pour épauler les groupements forestiers dans la recherche d'un modèle optimal de développement.

Dans ce même ordre d'idées, nous avons consacré beaucoup d'énergie à faire avancer plusieurs dossiers qui peuvent aider rapidement les propriétaires regroupés. Parmi ceux-ci, notons l'autorisation par l'OIFQ de la signature électronique et l'obtention d'une dispense de l'AMF. Il ne faudrait pas non plus passer sous silence les avancées importantes du développement informatique. Aujourd'hui, nous avons non seulement un outil performant mais un service d'aide hors pair et une plateforme de développement enviable.

Finalement, nous avons continué à travailler avec nos collaborateurs de longue date de la FPFQ. Ensemble, nous n'avons pas ménagé les efforts afin de faire atterrir la nouvelle réglementation sur les milieux humides. Ainsi, nous avons mis en place un comité mixte pour revoir le plan d'aménagement bonifié et mis en place un groupe de travail avec le ministère de l'Environnement pour la formation sur ce nouveau règlement. Nous pouvons même ajouter le travail important pour l'application de la nouvelle catégorie d'immeubles pour favoriser l'activité forestière dans les municipalités, ainsi que les travaux de la cellule de crise sur la TBE en forêt privée.

Nous pouvons compter sur un réseau de 38 groupements forestiers qui partagent les mêmes objectifs de développement régional. Aujourd'hui, nous sommes fiers du chemin parcouru et nous regardons avec confiance celui que nous devons parcourir

Je vous remercie de partager votre passion pour la forêt privée et votre volonté de contribuer au développement de votre groupement forestier et de votre communauté. L'attachement et l'intérêt que vous portez à votre orga-

nisation provinciale ont une valeur inestimable. Encore une fois, vous faites la preuve que la recherche de consensus est beaucoup plus forte que l'isolement.

Permettez-moi finalement de remercier pour son soutien indéfectible le conseil d'administration qui m'a grandement aidé dans mes tâches. Un grand merci aussi à l'équipe des employés de la permanence. Leur dévouement et leur connaissance des dossiers ont été de bon conseil pour moi. Ensemble, nous continuons de faire avancer les dossiers de Groupements forestiers Québec pour le bénéfice des propriétaires membres !



**Régnald Bernier,**

*Président de  
Groupements forestiers Québec*



# Mot du directeur général

2020-2021 a été une année où tous ont essayé de trouver un peu de normalité dans un contexte qui n'avait rien de normal. Nous avons appris à travailler avec les contraintes de la Covid-19, tout en voyant à assurer un service de très grande qualité aux propriétaires regroupés que nous représentons. C'est pour nous une grande fierté d'avoir pu maintenir les assouplissements administratifs dans les agences, les ajustements à la grille de taux, en plus d'avoir des directives claires pour la signature par les producteurs forestiers. Par ailleurs, certains dossiers d'importance sont apparus dans le paysage de la forêt privée et ont occupé une grande partie de notre temps. Parmi ceux-ci, notons :

## PLAN D'ACTION SUR LA MOBILISATION DES BOIS

Nous avons mobilisé le réseau afin de documenter les enjeux entourant la mobilisation des propriétaires privés. Groupements forestiers Québec a ainsi démontré au MFFP, aux partenaires, de la forêt privée la nature des investissements supplémentaires requis pour maintenir la possibilité forestière actuelle des producteurs actifs et d'atteindre les objectifs de la stratégie de production de bois. Nous croyons qu'une partie de la réponse réside dans le développement de mécanismes beaucoup plus performants et par une plus grande confiance dans les acteurs du système.

## STRATÉGIE NATIONALE DE PRODUCTION DE BOIS

Après plusieurs années de représentations, nous avons pu constater que la forêt privée était dorénavant appelée à jouer un rôle important dans les stratégies et politiques d'avenir du gouvernement du Québec. C'est le cas de la Stratégie nationale de production de bois présentée en décembre 2020 par le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, et qui prévoit augmenter de 4 Mm<sup>3</sup> le volume de bois récoltes d'ici 2025, dont 1,4 Mm<sup>3</sup> proviendra de la forêt privée. Pour y arriver, on mise sur la mobilisation des propriétaires forestiers.

## RÉVISION CIBLÉE DU RÉGIME FORESTIER

Cette révision a pour but d'offrir plus de prévisibilité aux entreprises, de simplifier l'exécution des opérations, de favoriser la récupération des bois lors de perturbations naturelles et de produire un plus grand volume de bois.

Les ajustements apportés comprennent différentes mesures visant à améliorer l'environnement d'affaires des producteurs forestiers que GFQ défend depuis un certain temps, dont :

- Simplification de l'environnement fiscal des producteurs forestiers;
- Révision et simplification des processus de livraison des mesures de mise en valeur de la forêt privée;
- Utilisation de la latitude professionnelle pour faire des gains importants;
- Élaboration de bilans annuels de performance pour les agences régionales de mise en valeur des forêts privées.

## MILIEUX HUMIDES

Nous sommes heureux d'avoir pu travailler en collaboration avec la PPFQ dans le cadre des travaux sur les milieux humides. Les travaux se sont beaucoup orientés autour de l'application du nouveau règlement touchant les milieux humides. À cet effet, un groupe de travail a été mis en place pour développer des outils de formation sur les interventions forestières en milieux humides et hydriques.

## ÉTUDES DE COÛTS EN FORÊT PRIVÉE

Nous avons travaillé avec le BMMB afin de réaliser une étude de coûts propre à la forêt privée. Cette étude permettrait de calculer la valeur des taux avec des données issues de la forêt privée et non de la forêt publique, comme c'est le cas actuellement. Nous avons mis beaucoup d'efforts afin de développer un questionnaire plus facile à répondre pour les conseillers forestiers.

On ne peut parler de la dernière année sans dire quelques mots sur le développement informatique. Nous avons continué à assurer le service de première ligne avec beaucoup d'efficacité. Ce fut nécessaire considérant les nouveaux outils disponibles tels que la prise électronique de données.

Le développement du logiciel GFQ Géo s'est poursuivi et a été marqué, notamment, par l'intégration de la plateforme QGIS. Qui plus est, nous avons travaillé de pair avec l'OIFQ afin de développer un processus de signature électronique. Temps et efforts ont aussi été consacrés à développer de nouvelles applications qui facilitent la vie des groupements forestiers. Nous avons également mis en place plusieurs partenariats avec différentes autorités compétentes afin de faire de la technologie un outil de développement de premier ordre.

Le processus de reconnaissance du modèle d'affaires a continué d'avancer. Les groupements forestiers ont tous dû remplir une déclaration de conformité électronique et préparer des registres pour le MFFP. C'est ainsi que huit groupements forestiers seront audités sur place chaque année.

Groupement forestier Québec a maintenu le développement de services aux membres dont le programme exclusif d'assurances collectives et d'assurances générales ainsi qu'un programme de régime de retraite. Nous avons aussi mis à la disposition des groupements des formations sur la fiscalité, la gouvernance et la récolte de bois. Ces services s'ajoutent aux programmes de formation MFOR et MFOR+, pour lesquels nous avons obtenu un montant supplémentaire de 100 000 \$ par année pour une période de trois ans.

L'ensemble des activités réalisées au cours de l'année vous sont présentées dans les pages qui suivent. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à l'excellente collaboration des membres qui ne ménagent pas les efforts en participant à nos différents groupes de travail. Cette participation est essentielle et permet de développer des visions de développement connectées aux réalités du terrain de nos organisations. De plus, elle permet d'étoffer nos positions avec l'apport des compétences d'un réseau où œuvrent plus de 2600 personnes qualifiées.

Il m'apparaît aussi fort à propos de remercier Rénaud Bernier pour son implication. Le travail du président fut de première qualité dans des situations souvent très complexes. Je tiens aussi à remercier Pascal Ouellette pour son support et sa détermination. Sans lui, nous n'aurions pu faire évoluer les dossiers aussi rapidement.

Je désire finalement remercier les membres de notre conseil d'administration. Leur appui, leur clairvoyance et leur attachement à la cause des propriétaires regroupés ont largement contribué au succès de notre organisation.

Merci de votre attention et bonne lecture!



**Marc Beaudoin, ing. f., M.Sc.,**

*Directeur général de  
Groupements forestiers Québec*



# Représentation

## RENCONTRES AVEC LE MINISTRE

La pandémie de Covid-19 a changé bien des choses, y compris en matière de représentation. En effet, les occasions de discuter avec les décideurs sont devenues plus rares avec la disparition des congrès, des conférences de presse et autres événements du genre. Heureusement, notre relation constructive avec le ministre Pierre Dufour nous a permis de le rencontrer à deux reprises pour faire valoir nos points. À cela, il faut aussi ajouter de nombreuses réunions de suivi avec son cabinet.



Photo: CECOBOIS

## RENCONTRE CONJOINTE AVEC LA FPFQ

À la suite d'une lettre écrite conjointement avec la FPFQ, nous avons rencontré virtuellement le ministre Pierre Dufour le 24 septembre 2020. Rénaud Bernier et Marc Beaudoin représentaient Groupements forestiers Québec et Pierre-Maurice Gagnon et Vincent Miville représentaient la FPFQ. Ce fut une rencontre de près de 60 minutes durant laquelle, nous avons fait part de nos trois demandes pour le renouvellement du régime forestier à savoir :

- Un mécanisme ponctuel de consultation plus fonctionnel pour les allocations de bois;
- La finalisation de la modernisation du RTF;
- Latitude de l'ingénieur forestier.

Il a pris note de plusieurs éléments qu'il ajouterait à la réflexion. En ce qui concerne le RTF, les travaux sont déjà en cours et ces avancées impliquent aussi d'autres ministères.

## TABLE NATIONALE SUR LA FORÊT PRIVÉE

Une rencontre de la Table nationale de la forêt privée s'est tenue le 27 janvier. Le ministre a souligné que la forêt privée joue un rôle important dans l'approvisionnement des entreprises et qu'elle est primordiale pour la relance économique des régions. À cet effet, le ministre a aussi reconnu l'importance de réaliser toute la recette sylvicole. Ainsi, la coupe d'arbres s'inscrit dans une séquence de traitements sylvicoles permettant le maintien de la vocation forestière d'un territoire. Il s'agit d'une avancée importante.

## RENCONTRE CONJOINTE AETSQ-FQCF

Le 27 novembre 2020, les représentants de Groupements forestiers Québec, de la FQCF et de l'AETSQ rencontraient le ministre Dufour afin de lui parler des enjeux de forêt publique. Plus spécifiquement, nous avons abordé les sujets suivants :

- Renouvellement des ententes de réalisation des travaux sylvicoles en les inscrivant dans la loi au même titre que les garanties d'approvisionnement;
- Inscription dans la loi du budget de base de réalisation de travaux sylvicoles de 250 M\$ avec un mécanisme d'indexation annuelle correspondant minimalement à l'IPC;
- Inscription dans la loi que le MFFP délègue aux ingénieurs forestiers à l'emploi des entreprises sylvicoles la responsabilité des prescriptions et de la planification opérationnelle.

Cette rencontre nous a permis de jeter les bases d'un plan d'action pour le déploiement des objectifs en forêt publique.

## PLAN D'AMÉNAGEMENT BONIFIÉ

Groupements forestiers Québec a mis sur pied un comité mixte avec la FPFQ sur le développement d'un plan d'aménagement bonifié pouvant répondre aux demandes du ministère de l'Environnement, notamment en matière de gestion des milieux humides. Nous avons tenu deux rencontres et toutes les deux ont été constructives.

Les idées avancées ont été présentées au service de forêt privée du MFFP. Ces propositions ont été bien reçues et doivent être exposées au ministère de l'Environnement.

- La stratégie que nous proposons en est une à multiples volets :
  - évaluation à partir des données cartographiques et numériques disponibles;
  - validation « générale » sur le terrain lors de la visite, le cas échéant;
  - validation « particulière » lors de la prescription;
  - le producteur doit être informé des secteurs à risque pour éviter des activités non encadrées pouvant porter atteinte aux milieux humides et autres.

## FINANCEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE

Dans son budget 2021-2022, le ministre des Finances du Québec, Éric Girard, a annoncé des avancées pour la forêt privée.

### Simplifier le remboursement de taxes foncières aux producteurs forestiers

Dans l'objectif de simplifier l'environnement d'affaires des producteurs forestiers, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2021-2022, des modifications de cette mesure afin de :

- Permettre l'obtention d'un remboursement même si la valeur des travaux d'aménagement forestier de l'année est inférieure au montant des taxes foncières;
- Le montant du remboursement correspondra alors à 85 % de la valeur des travaux admissibles, jusqu'à concurrence de celle des taxes foncières;
- Diminuer les formalités administratives pour les producteurs forestiers détenant plusieurs unités d'évaluation, en leur permettant de faire une réclamation calculée sur l'ensemble de leurs unités au lieu du calcul actuel se faisant une unité à la fois.

Ces modifications rendront la mesure plus incitative et représenteront un appui additionnel de 3,6 M\$ sur 5 ans encourageant la production de bois en forêt privée.

### Encourager l'innovation dans l'industrie forestière

Afin d'inciter les entreprises et les regroupements d'entreprises du secteur forestier à l'innovation et au développement de nouveaux procédés et produits, le gouvernement prévoit 15 M\$ sur deux ans. Cette mesure a été étendue par la suite aux activités de récolte et transport de bois.

### Soutenir les efforts de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette

Une somme de 7 M\$ est prévue pour permettre à la SOPFIM de protéger la forêt publique contre la propagation de cette espèce envahissante.

### Mesures déjà annoncées

À ces mesures, il faut ajouter celles déjà annoncées, dont une somme de 26 M\$ sur cinq ans pour soutenir la mise en valeur des forêts privées, la prolongation et la bonification du mécanisme d'étalement du revenu pour les producteurs forestiers privés. Soulignons aussi l'octroi d'un montant de 65 M\$ pour accroître la contribution de l'industrie forestière à la lutte aux changements climatiques. Cette enveloppe servira à soutenir des initiatives aussi bien en forêt publique que privée. Finalement, le gouvernement a maintenu les ajustements budgétaires liés à la Covid-19 pour une deuxième année.

## COMITÉ DE LIAISON MELCC-FPFQ-GFQ

Groupements forestiers Québec a vu à s'impliquer dans ce comité en étant représenté par Sylvain et Marc Beaudoin. Les travaux sont beaucoup orientés autour de l'application du nouveau règlement touchant les milieux humides. À cet effet, un groupe de travail a été mis en place pour développer des outils de formation sur les interventions forestières en milieux humides et hydriques.

## 22 700 HECTARES DE FORÊTS PRIVÉES TRAITÉES CONTRE LA TBE

Dans le but d'atténuer les impacts de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette en forêt privée, GFQ, la FPFQ et le MFFP se sont dotés en 2016 d'un plan d'action pour agir aux échelles provinciale et régionale. Au cours de l'été 2021, la SOPFIM a ainsi protégé 745 000 hectares de forêts contre la TBE, dont environ 22 700 hectares de forêts privées. Les pulvérisations aériennes ont lieu à la fin du mois de mai et au cours du mois de juin. Les forêts privées visées étaient des forêts aménagées susceptibles à la TBE et n'ayant pas atteint la maturité. Seul l'insecticide biologique *Bacillus thuringiensis*, variété *kurstaki*, communément appelé *Btk*, a été utilisé dans le cadre de ce programme.

## FORUM DES PARTENAIRES DE LA FORÊT PRIVÉE

Groupements forestiers Québec a été représenté par Bernard Ouellet et Marc Beaudoin. Plusieurs dossiers ont avancé de manière notable :

### Études de coûts

Nous avons travaillé avec le BMMB pour réaliser une étude de coûts spécifique à la forêt privée. Cette étude permettrait de répondre à un besoin important en calculant la valeur des taux avec des données issues de la forêt privée et non de forêt publique, comme c'est le cas actuellement.

Malheureusement, nous avons dû retarder d'un an la prise de données en raison de la pandémie. Toutefois, le questionnaire de l'étude de coûts a été finalisé et notre proposition de fonctionnement a été acceptée en presque totalité.

Tous les bénéficiaires du Programme d'aide à la mise en valeur de la forêt privée devront remplir le questionnaire en 2021-22 et les impacts sur la grille de taux devraient se concrétiser en 2023.



SOPFIM

## PLAN D'ACTION SUR LA MOBILISATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS

Groupements forestiers Québec a mobilisé le réseau afin d'analyser et de produire des commentaires constructifs au MFFP dans le cadre de sa consultation concernant le plan d'action sur la mobilisation des propriétaires forestiers à la récolte de bois.

Nous avons mis de l'avant la nécessité pour le gouvernement de commencer à penser au producteur privé. Ainsi, pour assurer un revenu net qui intéressera le propriétaire à récolter son lot, il importe de mettre en place des mesures qui permettraient de diminuer les coûts de réalisation de ses activités sylvicoles. Pensons notamment, à une fiscalité améliorée favorisant la production de bois ou la diminution des charges administratives. Si nous voulons

réellement atteindre nos objectifs, il faudra revisiter notre partenariat afin que tous puissent y trouver son compte. GFQ a fait valoir au MFFP qu'il est impossible de maintenir la possibilité forestière actuelle des producteurs actifs et encore moins possible d'atteindre les objectifs de la stratégie de production de bois avec les ressources actuellement en place. Nous croyons qu'une partie de la réponse réside dans le développement de mécanismes beaucoup plus performants et par une plus grande confiance dans les acteurs du système. En l'absence de ressources supplémentaires, nous avons recommandé de maintenir la politique actuelle et de concentrer nos efforts chez les propriétaires qui sont déjà engagés.

### PRÉCISIONS SUR LA CIBLE 6

Plusieurs commentaires et démarches ont été faits pour modifier la cible 6 du plan d'action des partenaires de la forêt privée qui consiste à diriger 5% d'argent de plus vers la réalisation de travaux sylvicoles. Groupements forestiers Québec a acheminé à tous les présidents d'agence de mise en valeur une mise au point sur notre position quant à cette cible et l'importance de la maintenir.

Nous avons rappelé que depuis plusieurs années, Groupements forestiers Québec insiste pour diriger un maximum d'investissements gouvernementaux vers la réalisation de travaux sur le terrain. Selon les chiffres du MFFP, seulement 55% des sommes vont à la réalisation directe de travaux. Le reste est dirigé vers les agences, la planification, la promotion, la vérification opérationnelle, etc.

La position de GFQ est qu'une réelle latitude professionnelle (le pouvoir de prendre ses données selon la méthode de son choix, produire la prescription

et faire son rapport sans avoir à justifier auprès des agences) diminuerait sensiblement le fardeau administratif et augmenterait la qualité des prescriptions sylvicoles.



Source : SARGIM



## STRATÉGIE DE PRODUCTION DE BOIS

Affirmant vouloir faire du secteur forestier un incontournable dans la relance économique du Québec et la lutte contre les changements climatiques, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour a présenté, le 16 décembre la Stratégie nationale de production de bois et la Politique d'intégration du bois dans la construction.

La stratégie vise à augmenter la production des forêts publiques et privées afin de créer de la richesse. L'objectif est de faire passer le volume de bois récolté en forêt publique et privée de 29 Mm<sup>3</sup> en 2018, à 33 Mm<sup>3</sup> en 2025, à 42,9 Mm<sup>3</sup> en 2050, puis à 52, 9 Mm<sup>3</sup> en 2080. Cela permettrait de faire passer le PIB du secteur forestier de 6,3 G\$ en 2018, à 7,1 G\$ en 2025, à 9,3 G\$ en 2050, puis à 12,3 G\$ en 2080.

Selon les projections de la stratégie, la hausse de bois récolté doit ainsi augmenter de 4 Mm<sup>3</sup> d'ici 2025, dont 1,4 Mm<sup>3</sup> viendra de la forêt privée. Pour y arriver, on mise sur la mobilisation des propriétaires forestiers.

Le ministère souligne avoir déjà mis en place différents leviers de nature à encourager les propriétaires forestiers à récolter leur bois, dont le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées. Par l'entremise d'un comité de travail auquel participe le ministère des Finances, le MFFP affirme poursuivre la réflexion sur le développement d'une forme d'aide – de nature gouvernementale ou fiscale – à la mobilisation du bois en forêt privée.

La stratégie vise également à augmenter la valeur des forêts publiques et privées et, pour ce faire, des actions sont prévues en matière de sylviculture. Ainsi, l'enveloppe annuelle pour les travaux sylvicoles en forêt publique passe de 225 M\$ à 250 M\$ par année, et ce, pour les 5 prochaines années. Considérant le fait que l'enveloppe n'avait pas été indexée depuis six ans, il s'agit en quelque sorte d'un rattrapage.

Le ministère entend soutenir l'accroissement de la sylviculture en forêt privée. Groupements forestiers Québec s'est d'ailleurs entretenu avec le cabinet du ministre qui a confirmé qu'il reste d'autres moyens à élaborer pour augmenter la sylviculture en forêt privée.



## PROGRAMME FÉDÉRAL DE 2 MILLIARDS DE PLANTS

Groupements forestiers Québec a pris part à l'une des rencontres de travail de ce projet qui vise à reboiser 2 milliards de plants sur 10 ans à l'échelle du Canada. Il s'agissait de rencontre sur l'utilisation du territoire privé, les trois autres portant sur le milieu urbain, les terres de la couronne et le milieu autochtone. Les plants restent à être produits, ce qui veut dire que les premières années seront consacrées au travail en pépinière et par la suite au reboisement.

Pour l'instant, le programme n'existe pas encore, d'où les rencontres de travail. Il est toutefois déjà établi qu'il s'agit d'un programme à frais partagés et que l'objectif premier sera d'atteindre le nombre de 2 milliards de plants. Lors de la rencontre, nous avons été à même de constater que les structures de gestion varient énormément d'une province à l'autre.

Nous avons fait état des éléments suivants pour le Québec :

- Nous avons les infrastructures pour produire les plants;
- Il faut utiliser les organisations existantes;
- Cela nous prend de la prévisibilité pour embaucher de la main-d'œuvre et la former;
- Il faut prévoir les investissements pour l'entretien des plantations;
- Il y a un défi de main-d'œuvre et non de technique et d'organisation.

Par ailleurs, l'utilisation de ce programme est grandement envisagée par le MFFP pour lutter contre la TBE.

## RÉVISION CIBLÉE DU RÉGIME FORESTIER

Le 6 novembre 2020, le MFFP a annoncé une révision ciblée du régime forestier ayant pour but d'offrir plus de prévisibilité aux entreprises, de simplifier l'exécution des opérations, de favoriser la récupération des bois lors de perturbations naturelles et de produire un plus grand volume de bois. Cette révision comporte certains ajustements intéressants pour la forêt privée, dont la simplification de l'environnement fiscal des producteurs forestiers, l'utilisation de la latitude professionnelle pour faire des gains importants, de même que l'élaboration de bilans annuels de performance pour les agences régionales de mise en valeur des forêts privées.



Source : Groupement agro-forestier Côte-Nord

# Conseil d'administration et employés

## Conseil d'administration



**Réналd Bernier**  
*Président*  
Groupements  
forestiers Québec



**France Fortin**  
*1<sup>er</sup> Vice-président*  
Société  
Sylvicole Mistassini



**Hugo Matte**  
*2<sup>e</sup> Vice-président*  
Groupement  
Forestier de l'Islet



**Luc Lavoie**  
*Trésorier*  
Fédération des  
groupements forestiers  
du Bas-St-Laurent



**Sylvain Thibodeau**  
*Secrétaire*  
Groupement Forestier  
Coopératif Abitibi



**Robert Blais**  
*Administrateur*  
Groupement  
agroforestier  
Lotbinière-Mégantic



**Denis Boutin**  
*Administrateur*  
Groupement  
forestier coopératif  
Saint-François



**Mario Defoy**  
*Administrateur*  
Groupement forestier  
de Champlain



**Jacques Bertrand**  
*Administrateur*  
Groupement forestier  
de Québec-  
Montmorency



**Gérald Landry**  
*Administrateur*  
Groupement Forestier  
de Grand-Portage



**Sylvain Réhel**  
*Administrateur*  
Groupement  
Forestier Rocher Percé

## Personnel de Groupements forestiers Québec



**Marc Beaudoin**  
*Directeur général*



**Pascal Ouellette**  
*Directeur adjoint*



**Céline Cameron**  
*Technicienne  
comptable*



**Pauline  
Bourguignon**  
*Secrétaire*



**Dany Rousseau**  
*Directeur  
des communications*



**Guy Geneau**  
*Chargé de projet  
au développement  
informatique*

Afin de se conformer aux différentes règles sanitaires entourant la pandémie de COVID-19, les employés de Groupements forestiers Québec ainsi que ceux des Éditions Forestières ont continué de faire une partie de leurs tâches en télétravail. Ainsi, l'ensemble du personnel a été en mesure d'assister les membres et de poursuivre les efforts de représentation auprès du gouvernement. Le conseil d'administration a aussi continué de se réunir via vidéoconférence, orientant ainsi les actions à entreprendre pour aider les groupements forestiers. Par ailleurs, le congrès annuel et la rencontre printanière ont dû être annulés. Dès que la situation le permettra, GFQ entend renouer avec des événements en présentiel.



# Catalyseur de développement

## DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

La dernière année a été marquée par la consolidation des logiciels et des services technologiques, de même que l'arrivée de nouveaux partenaires et de projets très prometteurs d'avenir. Des améliorations en continue permettent aux groupements forestiers d'être plus efficaces et au service de support informatique de donner un meilleur service. Les groupements sont d'une aide précieuse en soumettant régulièrement des pistes d'améliorations des logiciels.

Voici donc les événements marquants de l'année 2020-2021;

- Le début de la programmation du nouveau logiciel RESAMGIS en QGIS
  - Le groupe DDM est le programmeur majoritaire dans ce dossier;
  - Le Centre de géomatique du Québec a défini l'architecture de programmation à préconiser;
  - Incos Stratégies adapte les formulaires de saisie numérique pour l'intégration au logiciel par Groupe DDM;
  - GFC Abitibi, SS Chambord et GFC Baie-des-Chaleurs sont les testeurs du logiciel en version *beta*;
- Première année de réalisation du projet pilote pour le transfert de la couche de travaux annuelle au MFFP et aux agences via un environnement Web sécurisé
- L'amélioration continue et l'ajout de fonctions à l'intérieur des logiciels et applications développés
- La vente du RESAMGIS à un ou deux nouveaux conseillers indépendants
- La formation du programme PACME
  - Formation sur les logiciels et applications de GFQ
  - Formation sur le Lidar
  - Formation QGIS
- Les nouveaux partenaires et représentations réalisées
  - Représentations à l'OIFQ pour la signature électronique des documents
  - Représentations au MFFP des projets de développement futur

## COMITÉ MAIN-D'OEUVRE

Dès le moment de l'éclosion de COVID-19, le comité main-d'œuvre a été mis à contribution afin d'aider les groupements à faire face à cette nouvelle réalité. Les rencontres ont été fréquentes à partir d'avril 2020. Plusieurs membres des groupements étaient présents en plus de la directrice générale de ForêtCompétences, Sylvie Gaumont. L'aide de ForêtCompétences a été très précieuse pour dicter la voie à suivre face aux différentes mesures sanitaires qui changeaient constamment avec l'évolution de la pandémie.

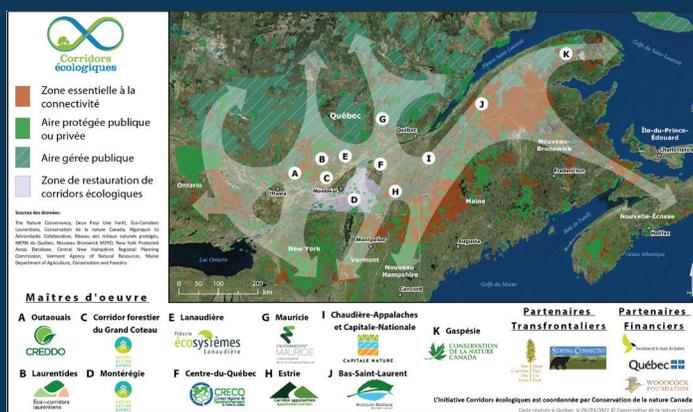
## CNC : PHASE 2 DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

L'entente de collaboration conclue entre Conservation de la nature Canada et Groupements forestiers Québec a continué de porter ses fruits avec le lancement en juin dernier de la phase deux de l'initiative Corridors écologiques qui couvre maintenant pas moins de 11 régions au Québec.

De l'Outaouais à la Gaspésie, en passant par des régions comme les Laurentides, Lanaudière, la Montérégie, la Mauricie, l'Estrie, le Centre-du-Québec, la Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et le Bas-Saint-Laurent, on retrouve maintenant de tels corridors composés d'aires protégées et des boisés privés. Ceux-ci jouent un rôle primordial dans la préservation des espèces fauniques et végétales en leur permettant de se déplacer entre les milieux naturels.

Si le nombre de régions visées par l'initiative a plus que doublé pour passer de cinq à onze, il en va de même pour les partenaires qui sont maintenant au nombre de dix. Ceux-ci sont les maîtres d'œuvre chargés d'assister concrètement les organisations, dont les groupements forestiers, dans le maintien des corridors écologiques.

La collaboration de GFQ avec CNC à l'initiative de corridors écologiques témoigne d'un changement de culture et de l'engagement des groupements envers la préservation de l'environnement. Loin de s'opposer, la conservation et l'aménagement de la forêt vont de pair et s'appuient mutuellement. Les propriétaires de boisés sont bien placés pour faire ce changement, eux qui sont souvent les meilleurs gardiens des milieux naturels.



## PROGRAMME DE GESTION DES ENTREPRISES SYLVICOLES (PGES)

Groupements forestiers Québec est représenté par Gérald Landry du Groupement forestier Grand Portage et Pascal Ouellette. Trois rencontres ont eu lieu dans la dernière année. Voici un aperçu des principaux dossiers discutés :

- de se rendre sur place, dans la mesure où les auditeurs du BNQ (et ses sous-traitants) recevront l'autorisation de leur haute direction de se rendre chez leurs clients et les instructions pour l'application de mesures sanitaires lors de telles visites, y incluant celles mises en place chez les clients;
- d'éviter, pour cette année, d'auditer les hébergements sur les lieux physiques et de plutôt voir à obtenir des preuves de l'application des mesures sanitaires prévues via des photos ou autrement (ex. : mise en disponibilité de produits pour la désinfection des surfaces et des mains, mesures pour l'utilisation des espaces communs, etc.). Dans l'éventualité où les auditeurs du BNQ n'étaient pas autorisés à court terme à procéder à des visites chez les clients, les audits sur le terrain prévus prochainement pourraient être reportés dans la saison. Un suivi de la situation pourrait être fait à la fin juin avec les associations et le MFFP si cette interdiction d'aller sur le terrain perdurait afin qu'une option alternative pour le maintien des certifications soit présentée.
- Quelques petits changements au niveau du cahier des charges et des règles de fonctionnement dont ceux-ci ont été envoyés aux entreprises au début de la saison.

L'arrivée de la pandémie a demandé un certain ajustement pour tenir les audits afin de respecter les règles sanitaires en vigueur sans toutefois affecter leur bon déroulement.

## RECONNAISSANCE DU MODÈLE D'AFFAIRES

Le modèle d'affaires des groupements forestiers continue d'être audité par le MFFP. Tous les groupements forestiers répondent chaque année à un questionnaire électronique administré par le MFFP. Par la suite, huit groupements forestiers sont sélectionnés et doivent être audités encore une fois par le MFFP. En raison de la pandémie, les audits se sont faits de manière virtuelle.

Il est à noter que des processus sont prévus dans l'entente avec le MFFP afin d'ajuster l'application du modèle d'affaires pour faire face à des situations qui n'avaient pas été prévues au départ. Cette année, nous avons dû recadrer l'offre de service en dehors du territoire du GF, en plus de réitérer l'importance de placer le propriétaire au centre des préoccupations.



## LATITUDE PROFESSIONNELLE

Groupement forestier Québec a continué à sensibiliser les acteurs du secteur forestier à l'importance de donner toutes ses lettres de noblesse à l'ingénieur forestier. Une première rencontre exploratoire avec l'OIFQ a été organisée afin de discuter des possibilités d'utiliser la pleine latitude de l'ingénieur forestier en forêt privée de manière à rendre les processus plus efficaces. La rencontre a été très constructive et laisse entrevoir des développements intéressants.

## ÉTUDE SUR LES PROCESSUS DES AGENCES

Le MFFP a mandaté la firme DDM afin d'évaluer les processus des agences. Cette évaluation fait aussi suite aux demandes répétées des groupements forestiers d'améliorer les processus de livraison des programmes afin de diminuer les coûts d'opérations. Rappelons que seulement 50% des sommes vont directement sur le terrain. Un des moyens envisagés est l'utilisation d'une plus grande latitude des ingénieurs forestiers.

Groupements forestiers Québec a fait part de ses commentaires au consultant. Essentiellement, nous avons réitéré qu'il y aurait beaucoup d'avantages à utiliser la responsabilité professionnelle de l'ingénieur forestier. Nous avons aussi appelé les agences à jouer un plus grand rôle dans la concertation des partenaires de la forêt privée.

Le sous-ministre associé au MFFP a fait parvenir une lettre aux agences le 21 août dernier. Dans cette lettre, il demande aux agences « d'examiner des pistes de simplification » telles que :

- Recourir davantage au transfert électronique des documents;
- Favoriser un équilibre dynamique des budgets entre les travaux sylvicoles commerciaux et non commerciaux;
- Maintenir des activités d'aménagement forestier malgré un ralentissement de la mise en marché du bois;
- Optimiser le processus de vérification opérationnelle dans le but de réduire les délais avant le début de la réalisation des travaux.

Il affirme aussi « l'importance d'investir le maximum des sommes disponibles en 2020-2021. L'atteinte de cet objectif pourrait nécessiter, dans certains cas, d'envisager des assouplissements temporaires à certaines politiques internes des agences ».

Certaines régions ont déjà utilisé ces dispositions. Si vous avez des problèmes, n'hésitez pas à nous contacter pour qu'un suivi soit assuré.

## GRILLE DE TAUX EN FORÊT PRIVÉE

Groupements forestiers Québec a déposé son mémoire au MFFP concernant la grille de taux d'investissement en forêt privée pour l'année financière 2021-2022. À notre avis, l'exercice de création d'une grille de taux provinciale est bien amorcé, mais n'est pas encore terminé. C'est pourquoi GFQ a mis de l'avant la nécessité de procéder prioritairement dès cette année aux ajustements suivants :

- Les travaux commerciaux mécanisés pour appuyer la stratégie nationale de production de bois;
- Le reboisement;
- La herse forestière;
- Les conditions de travail;
- L'encadrement professionnel.

Nos représentations nous ont donc amenés à réitérer au MFFP la nécessité de travailler plus fort afin de créer un environnement d'affaires favorable pour permettre la mobilisation des bois de la forêt privée.

## FORÊT PUBLIQUE

Le dossier de forêt publique a fait couler beaucoup d'encre tant et si bien qu'un climat de méfiance s'est installé. Ce climat a aussi été attisé par l'annonce du gouvernement de l'impossibilité de renouveler les ERTS suite aux ententes sur le commerce international.

Groupements forestiers Québec a tenu plus d'une dizaine de rencontres avec la FQCF et l'AETSQ afin de développer des solutions. À terme, un plan d'action a été convenu avec le bureau du sous-ministre.

## RECALCUL DES ERTS EN FORÊT PUBLIQUE

Le MFFP a déposé le 14 janvier, une proposition de mécanisme de recalcul des ERTS en forêt publique pour application dès 2021. Nous avons demandé une séance d'explications supplémentaires afin de mieux comprendre la logique.

Le MFFP a accepté de mettre en place 50% de la mesure cette année et propose de créer une table de travail pour revisiter la méthode.

## SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

En début de pandémie, GFQ a travaillé de concert avec l'OIFQ à certaines modalités visant à faciliter la signature de documents propres à la réalisation de travaux en forêt privée. Depuis, nous avons continué de travailler sur ces principes. Plusieurs applications sont disponibles sur le marché et offrent des services de signature électronique. Le suivi des étapes du processus de signature ainsi que le rôle de chacun des utilisateurs du document sont définis afin de suivre la suite logique utilisée en forêt. Un certificat de conformité est émis à la fin du processus attestant sa légalité et conformité. Cette approche a été proposée à l'OIFQ avec succès.

## DISPENSE DE L'AMF

Plusieurs règles sont en vigueur afin de protéger les petits investisseurs, dont celle d'obliger les sociétés à publier un prospectus d'information complet comme le font les sociétés publiques inscrites en bourse, à moins d'y être dispensé. La dispense souvent utilisée est celle accordée aux sociétés comptant moins de 50 actionnaires qui permet de placer des titres auprès de personnes ou d'autres sociétés rencontrant les caractéristiques prévues au Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus.

Bien au fait que les limites imposées par les lois en matière de valeurs mobilières entrent en contradiction directe avec les objectifs d'inclusion des propriétaires conventionnés prévus au programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées administré par le MFFP, GFQ a négocié et obtenu de l'Autorité des marchés financiers (AMF) une dispense permettant aux groupements d'éviter de publier un prospectus d'information en étant considérés comme des émetteurs dits « fermés » et ce, même s'il compte plus de 50 actionnaires. Cette dispense a été acheminée à l'ensemble des groupements forestiers au printemps dernier.

Pour demeurer des émetteurs fermés, il est entendu que les titres d'actionnaires doivent être réservés aux propriétaires forestiers conventionnés. Au fil des

ans, il est toutefois arrivé que quelques personnes qui ne sont pas des propriétaires conventionnés deviennent actionnaires de groupements. De même, il arrive que des propriétaires vendent leur terre. Dans ces deux cas, les personnes concernées seront autorisées à conserver leurs actions. Quand viendra le temps de les céder, cela devra toutefois se faire en faveur de propriétaires conventionnés.

Ces aménagements ont été obtenus en vue d'adapter les règles à la réalité des groupements. À partir de maintenant, l'AMF considère toutefois que les groupements ont en mains toutes les informations pour se conformer à la loi, de sorte que les manquements ne seront plus tolérés. Pour les contrevenants, les conséquences sont très importantes. En plus des amendes prévues, une organisation trouvée coupable d'une infraction perdrait pour toujours son droit d'être considérée comme émetteur fermé.

Ainsi, elle pourrait être obligée de publier un prospectus d'information complet. De plus, quand elle voudra racheter une ou des actions, elle pourrait également être contrainte de procéder via une circulaire d'offre publique de rachat. Voilà de bonnes raisons pour les groupements de conserver une copie de la dispense sur leurs tables de chevet afin de s'y référer fréquemment!

## PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Nous achevons la dernière année de la planification stratégique de Groupements forestiers Québec 2017-2021. Dans l'objectif de préparer la prochaine, un comité de travail composé de représentants de l'ensemble des régions a été mis en place. Cette fois, nous avons fait le choix de réaliser la planification stratégique à l'interne. Les travaux sont déjà bien entamés et ont pour base les rencontres régionales réalisées au cours des derniers mois.

## PROGRAMME DE PRÉPARATION AUX INVESTISSEMENTS (PPI)

Groupements forestiers Québec a travaillé, en collaboration avec la FQCF, à un projet visant à améliorer l'efficacité des opérations et la mobilisation des membres/clients pour augmenter la capacité d'investir des huit groupements forestiers coopératifs et coopératives actifs en forêt privée. Le projet qui doit se terminer en septembre 2021 a pour objectif d'avoir un effet multiplicateur en touchant l'économie des régions où œuvrent en forêt privée une quarantaine d'entreprises collectives qui pourront en tirer bénéfice.

Le projet a été initié par Terra-Bois, qui a toujours manifesté une grande préoccupation pour s'assurer d'être efficace dans sa manière de desservir ses membres, mais elle veut maintenant prendre un temps d'arrêt pour questionner en profondeur son fonctionnement, particulièrement ses processus de planification et d'organisation des activités forestières, notamment, en se comparant avec d'autres coopératives qui réalisent des activités semblables.

Le projet poursuit trois objectifs spécifiques :

- L'optimisation des processus de planification des activités forestières;
- L'établissement d'une stratégie de mobilisation des membres/clients;
- Le renforcement de la stratégie d'investissement.

Au final, nous espérons en tirer plusieurs éléments intéressants dont :

- Un benchmark des résultats des différentes configurations de planification;
- Des recommandations générales sur l'efficacité des différentes configurations de planification et propositions d'amélioration de fonctionnement à chaque coopérative participante;
- Une enquête auprès des producteurs forestiers;
- Des recommandations générales sur la mobilisation des propriétaires forestiers et spécifiques à chaque coopérative participante pour tenir compte des caractéristiques du territoire;
- Une stratégie d'investissement spécifique à chaque coopérative participante à l'aide des résultats des deux composantes précédentes (optimisation, mobilisation).



# Forum d'échange / connaissances

## DIRECTION DES COMMUNICATIONS

Après avoir présenté son plan de communication à l'automne 2019, la direction des communications de GFQ a poursuivi ses actions dans le but de renforcer le rayonnement de l'organisation de même que les communications avec les groupements forestiers. Ces actions se sont appuyées sur les orientations du Groupe de travail sur les communications qui s'est réuni à trois reprises en 2021. Actuellement en cours de réalisation, un dépliant intitulé *Qu'est-ce qu'un groupement forestier?* doit bientôt être complété et rendu disponible aux groupements forestiers pour les aider à faire connaître leurs services auprès des propriétaires forestiers, des différents partenaires et de la population en général. La direction des communications a aussi entrepris de réviser le site Web [groupementsforestiers.quebec](http://groupementsforestiers.quebec) afin d'en faire une meilleure vitrine pour GFQ et les groupements forestiers. De même, une mise à jour et une bonification des fiches d'information sur les groupements forestiers et leurs travaux est aussi en cours.

Les quelque 300 abonnés à *l'Info Groupements forestiers* auront aussi noté que cette infolettre leur est dorénavant acheminée sur une base plus fréquente, soit une fois à tous les mois. Pour les groupements qui souhaitent améliorer les communications avec leurs membres, GFQ rend d'ailleurs disponible à leur intention un modèle d'infolettre. Pour recevoir ce modèle, adresser votre demande à [direction@lemondeforestier.ca](mailto:direction@lemondeforestier.ca).

## PAGE FACEBOOK

Lancée quelques semaines seulement avant l'écllosion de la pandémie et février 2020, la page Facebook de Groupements forestiers Québec a continué d'être un véhicule privilégié d'information et d'échange avec les membres. Au cours de la seule dernière année, la page a compté plus de 150 publications permettant aux quelque 700 abonnés d'être informés des bons coups des groupements forestiers et aussi des derniers développements dans le milieu de la foresterie québécoise.





## ÉDITIONS FORESTIÈRES : FIDÈLE AU POSTE EN TEMPS DE PANDÉMIE

En temps de COVID, Les Éditions Forestières, copropriété à parts égales de GFQ et de la FQCF, a poursuivi sa mission d'information sur les principaux enjeux de la foresterie québécoise avec la publication du journal *Le monde forestier*. Si la perte d'annonceurs s'est fait ressentir à l'été et à l'automne 2020 en raison de la pandémie, le recours à la subvention salariale d'urgence a permis de pallier la situation qui s'est depuis rétablie, le journal affichant même pour certains numéros des records de ventes publicitaires. Ces résultats sont en bonne partie attribuables aux dossiers thèmes que l'on retrouve dorénavant dans chaque édition et qui, tout en permettant aux lecteurs de prendre connaissance en profondeur de sujets d'actualité, sont aussi très populaires auprès des annonceurs. Parmi ces dossiers thèmes, on retrouve la publication d'un cahier spécial de 16 pages dans le journal de juillet-août 2021 et soulignant les 50 ans du Groupement coopératif agro-forestier de la Ristigouche. Comme il s'agit du premier groupement forestier à avoir vu le jour, ce cahier a permis de mettre en valeur la riche histoire de l'ensemble des groupements, mais aussi leurs principaux défis, leurs perspectives d'avenir et leur engagement toujours renouvelé envers les propriétaires membres.

## QUESTIONNAIRE ANNUEL

Pour réaliser sa mission, Groupements forestiers Québec se doit de bien connaître les besoins de ses membres, leur situation et leur développement. Ces informations s'avèrent capitales pour réaffirmer et consolider l'importance des groupements forestiers dans l'amélioration et la gestion des forêts privées.

## Processus

Afin de faciliter la réponse aux questions et de rendre moins intense l'exercice, le questionnaire annuel a été scindé en quatre sections qui sont :

- Les informations générales du groupement forestier et informations corporatives;
- Les réalisations du groupement forestier;
- Les résultats financiers du groupement forestier;
- Les informations du répertoire des groupements forestiers.

Ces données ont été colligées et intégrées dans la base de données centrale de Groupements forestiers Québec et servent de référence lors de démarches de notre organisation. Toute utilisation externe doit auparavant recevoir l'aval du conseil d'administration et faire l'objet d'une signature d'entente de confidentialité. Cette année, aucune demande n'a été faite.

## SONDAGES

Dans le but de demeurer près des réalités de ses membres, Groupements forestiers Québec a entrepris d'augmenter de manière substantielle les sondages sur des enjeux spécifiques. Au cours de la dernière année, une dizaine de sondages ont été produits. Certains à la demande de groupements forestiers, d'autres afin de préciser des enjeux. Les principaux sujets abordés étaient : les programmes de formation, la mobilisation des bois, la forêt publique, la grille de taux et le service informatique.

## CONGRÈS ET RENDEZ-VOUS PRINTANIER

C'est avec regret que Groupements forestiers Québec a été contraint d'annuler son congrès et son rendez-vous printanier, qui se veulent des moments privilégiés pour renforcer les liens entre les membres et trouver des idées novatrices au développement des groupements forestiers. L'assemblée générale 2020 a malgré tout pu se tenir en ligne dans le respect des règles sanitaires. Il est assuré que dès que la situation le permettra, nous nous ferons un plaisir de revenir en force avec un rendez-vous printanier et un congrès en ligne!



Assemblée générale 2020

## RENCONTRES RÉGIONALES

Devant l'obligation d'annuler notre rencontre printanière, le directeur général et le directeur adjoint de Groupements forestiers Québec ont pris l'initiative de procéder à des rencontres régionales via le logiciel de visioconférence ZOOM. Ils étaient accompagnés du président, M. Rénald Bernier. Ces rencontres ont été très intéressantes et serviront de base à la prochaine planification stratégique 2022-2027. Les représentants des groupements ont aussi semblé apprécier l'exercice et ont exprimé leur désir de répéter l'expérience.

Les éléments suivants ont été discutés :

- Mise à jour sur différents dossiers
  - Révision du régime forestier
  - Logiciel
  - Autorité des marchés financiers (AMF)
  - Plan d'aménagement forestier (PAF)
- Positions régionales
  - Services à développer
  - Recrutement de nouveaux propriétaires
  - Latitude professionnelle
  - Programme du futur
- Attentes envers Groupements forestiers Québec
  - Mission/vision/valeurs
  - Satisfaction
  - Priorités

## ÉTUDE SUR L'OPTIMISATION DES GROUPEMENTS

Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontés les groupements forestiers? Quelles actions doivent-ils entreprendre pour assurer leur pérennité? Afin de répondre à ces questions, GFQ a confié au Groupe DDM le mandat de réaliser une étude sur l'avenir des groupements forestiers. Au cours de la dernière année, l'entreprise a donc réalisé une vaste enquête à laquelle l'ensemble des groupements ont été invités à participer. Les résultats ont été présentés lors d'une grande rencontre en ligne qui s'est tenue à la fin du mois de juin.

Des données particulièrement intéressantes en sont ressorties. Ainsi, les groupements ont un revenu annuel moyen de 5,5 M\$, ils comptent en moyenne 775 propriétaires et récoltent environ 50 000 mètres cubes de bois. Un peu plus de la moitié des groupements (57%) sont propriétaires d'au moins une autre entreprise. Pour ce qui est du bénéfice net moyen, il se chiffre à 280 000 \$.

Un sondage a aussi révélé les principaux risques entrevus par les groupements si leurs activités devaient se maintenir selon les mêmes conditions pour les prochaines années. Parmi les principales menaces évoquées, on retrouve la diminution du nombre et de la qualité des travaux réalisés, de même que la non-renta-

bilité. La moitié des répondants a estimé que la pérennité de leur groupement serait compromise advenant une diminution des budgets liés au Programme de mise en valeur des forêts privées, ce qui fait ressortir la nécessité de diversification des sources de revenus. La bonne nouvelle, c'est que 93% des répondants se sont dits effectivement intéressés à diversifier leurs revenus.

L'étude est allée plus loin en présentant les avenues de diversification jugées les plus attrayantes par les représentants des groupements forestiers. Fait intéressant, au premier rang des opportunités de diversification, on retrouve l'achat d'une flotte de camions. Parmi les autres réponses populaires, on retrouve le développement de la filière acéricole, de même que la mise en place de filiales et les pourvoies.

Le Groupe DDM a présenté ce qui se veut en quelque sorte le modèle optimal de groupement forestier. Ce modèle est d'une taille plus importante que la moyenne actuelle des groupements en termes aussi bien de revenus, de nombre de propriétaires servis, que de superficie de terrains sous aménagement. De quelles façons les groupements forestiers entendent-ils optimiser leurs activités et assurer leur avenir? La discussion est lancée!



# Services aux membres

## **NOUVEAU SERVICE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES GROUPEMENTS**

Au printemps 2021, GFQ a lancé un nouveau service de soutien personnalisé visant spécifiquement à appuyer les groupements forestiers dans leur développement. Il s'agit d'un service conçu par et pour les groupements forestiers. En fonction des besoins identifiés par les groupements, ce service peut, par exemple, faire l'objet d'une aide financière de soutien au développement, de mentorat, de formation en présentiel, de soutien direct en entreprise, ou d'aide au développement de nouveaux outils. Un grand nombre de volets peuvent être ainsi abordés, dont le mentorat en direction de groupement et la structure d'entreprise, l'optimisation des processus et la gestion de la récolte, de même que l'analyse financière et la croissance de l'entreprise. Ce service est piloté par Bernard Ouellet, qui cumule plus de 20 ans d'expérience dans la direction d'un groupement forestier. Celui-ci est assisté de plusieurs autres spécialistes reconnus de manière à offrir aux groupements des solutions répondant à leurs besoins spécifiques. Dès l'annonce de ce lancement, plusieurs groupements ont contacté GFQ pour se prévaloir de ce service qui leur donne l'opportunité d'améliorer leur efficacité et leur rentabilité. Il s'agit d'investissement qui en vaut la peine!



## SERVICE INFORMATIQUE DE PREMIÈRE LIGNE

Pour ce qui est du service de première ligne aux logiciels et applications, une plus grande affluence a été constatée, ce qui s'explique par la bonification des outils disponibles (Kizeoforms). Plusieurs groupements se sont lancés dans la saisie numérique des inventaires forestiers et il en a résulté un grand nombre de questionnements, ainsi que des suggestions de pistes d'améliorations des outils en place. Le service est offert par le Groupement Forestier Métis-Neigette ainsi que le chargé de projet qui s'assurent de donner le meilleur service possible. Il importe de spécifier que les plans de formation rattachés aux nouveaux outils ont été très utilisés par les groupements. Les utilisateurs ont ainsi acquis un niveau de base, ce qui diminue le nombre d'appels liés à un manque de formation.

En plus du service de support au fonctionnement régulier, le support informatique a agi à titre d'expert-conseil auprès des membres dans différents dossiers comme :

- Ajustement de rapport d'impression au besoin des GF;
- Ajustement et correction de base de données en lot;
- L'environnement informatique à préconiser pour l'installation des logiciels;
- L'aide au virage numérique de certains GF;
- L'instauration d'un RESAMGIS unifié suite à la fusion de GFGP.

Le support informatique peut compter sur une équipe de programmeurs variés et compétents auprès de Groupe DDM et Incos strategies pour un service rapide et cordial. À noter que des formations sur les logiciels et applications de GFQ sont disponibles en tout temps et selon les besoins des groupements.

En ce qui a trait au plan d'action pour l'année à venir, l'objectif est de permettre aux groupements forestiers d'être plus efficaces avec la main-d'œuvre terrain qui se fait de plus en plus rare et de diminuer le rapport coûts des logiciels du groupement vs polyvalence et performance.

La priorité numéro un sera donc le déploiement du nouveau RESAMGIS qui sera en QGIS! Le progiciel a été revu de fond en comble lors de la programmation et un groupe de testeurs a été en mesure d'émettre des

commentaires sur le nouveau logiciel pour une convivialité accrue. Le progiciel permettra aux groupements d'exécuter toutes les tâches géomatiques en lien avec leurs opérations, autant en forêt privée que publique. Ainsi, on estime être en mesure de fournir un progiciel performant et répondant au besoin des GF dans le but de gagner en efficacité et permettre de passer plus de temps là où ça compte vraiment, soit sur le terrain.

Plusieurs autres dossiers sont en cours de développement afin d'améliorer les performances des GF, dont :

- La programmation d'une application mobile propre à GFQ;
- L'évaluation d'un principe de signature électronique pour les documents produits par RESAMGIS;
- La création de fiches d'informations diverses à joindre au PAF pour un document détaillé et professionnel;
- Un partenariat avec la Fondation de la faune pour un PAF faunique;
- Un partenariat avec le MFFP pour un PAF bonifié;
- Un partenariat avec MI Consultants pour un encadrement des bonnes pratiques numériques des GF;
- La création d'un module de création de plans d'érablière.

Groupements forestiers Québec et son comité informatique sont toujours à l'affût des outils informatiques qui pourraient améliorer la performance des GF. Ils ont aussi comme objectif d'utiliser les technologies les plus performantes et de limiter les frais de licence et d'abonnement autant que possible.

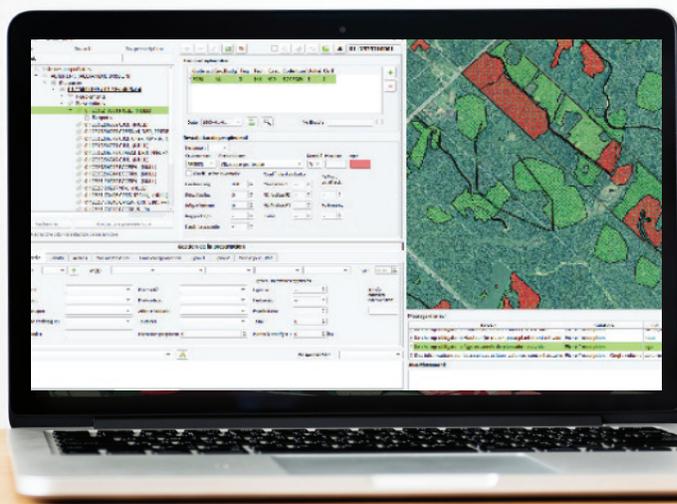
Le monde informatique est en constante effervescence et il est important de garder un œil sur les nouvelles technologies pouvant nous permettre d'être plus efficaces en tant qu'entreprise et ainsi offrir un meilleur service à nos propriétaires forestiers. C'est pourquoi le conseil d'administration a décidé de reconduire le mandat du chargé de projet pour une année supplémentaire et réévaluera la situation au courant de la prochaine année afin de s'assurer qu'une ressource sera toujours disponible dans ce domaine.

# GFQ GÉO

## NOUVEAU LOGICIEL BIENTÔT DISPONIBLE!

Comparativement au logiciel RESAMGIS actuel, vous y retrouverez une section géomatique propulsée par le logiciel opensource QGIS permettant un traitement des données plus performant et de nouvelles fonctionnalités.

- **Accès facilité aux tâches** les plus utilisées en foresterie
- **Connexion aux réseaux de données** gratuites du Québec (MFFP, MERN, MTQ, etc.) et d'ailleurs
- **Création de couches d'opérations réseau** pour la gestion des travaux
- **Mise en page personnalisée** pour l'impression cartographique de projets
- **Accès des superusagers** aux extensions QGIS pour la gestion de toutes les activités du groupement ainsi que les opérations géomatiques plus approfondies



**Groupements forestiers Québec lancera prochainement GFQ GÉO, son nouveau logiciel permettant la gestion complète des activités des propriétaires forestiers.**

### AUTRES AMÉLIORATIONS

- **Interface plus conviviale et facile d'utilisation** pour la saisie et la consultation de l'information contenue dans la base de données des propriétaires
- **Création simplifiée des prescriptions sylvicoles** et rapports d'exécution accompagnant l'utilisateur
- **Plans d'aménagement forestier entièrement revus** pour un professionnalisme accru
- **Harmonisation des fichiers de transfert** au logiciel des agences (SIGGA). Uniformisation provinciale des données saisies et de transfert
- **Refonte complète de l'onglet Listes et rapports** pour faciliter l'accès et la compréhension des documents
- **Intégration et amélioration des trois modules** (devis d'opération, GATFP et PRTF)

## ASSURANCES ET RÉGIME DE RETRAITE

Depuis quelques années, les membres de Groupements forestiers Québec bénéficient d'une offre avantageuse en assurances générales et collectives avec BFL Canada. Ce service émane de la dernière planification stratégique 2017-2021 qui prévoit le développement de plus de services aux membres.

### Assurances générales

Le nouveau courtier de BFL Canada Éric Roberge est très apprécié. Certains dossiers de renouvellement ont été plus complexes en raison du marché de l'assurance qui est plus difficile depuis l'arrivée de la pandémie. Le volume d'affaires est resté stable et il est évalué à environ 300 000 \$.

### Assurances collectives

Au cours de la dernière année, un nouveau GF s'est joint au regroupement en assurances collectives. Le volume d'affaires est en croissance de sorte que les primes totalisent maintenant 200 000 \$. Le programme est toujours très concurrentiel avec des frais d'administration de seulement 16 %, soit parmi les meilleurs de l'industrie. En raison de l'excellente performance des groupements forestiers, tous ont bénéficié d'une baisse de leur prime (moyenne de 5 %) en plus de se voir accorder un gel des primes pour les trois prochaines années.

### Régime de retraite

Depuis cinq ans, plus d'une quinzaine de groupements forestiers ainsi que certaines filiales cotisent à leur régime de retraite par l'intermédiaire de notre regroupement avec l'Industrielle Alliance. L'actif s'élevait à 3 115 385 \$ au 31 décembre 2020, soit une augmentation de plus de 300 000 \$ depuis la dernière année. Rappelons que les frais de gestion des fonds de placement sont parmi les meilleurs de l'industrie. Les groupements intéressés à cotiser dans le regroupement sont invités à nous contacter pour plus d'information.

## FORMATIONS

### Mesure de formation (MFOR)

Depuis 2005-2006, Groupements forestiers Québec est désigné comme le mandataire auprès de ses membres du programme de formation MFOR financé par Emploi-Québec. Le programme visait jusqu'en 2012 la formation en entreprise de nouveaux reboiseurs, débroussilleurs et abatteurs manuels en offrant une aide financière couvrant près de 60% des frais de formation. Depuis, Emploi-Québec a accepté d'ouvrir le programme pour faire place à de nouvelles formations en acquisition de compétences techniques, en opération de machinerie forestière, en élagage de même qu'en cueillette de produits forestiers non ligneux.

La dernière saison fut ponctuée de rebondissements en raison de la pandémie. Les différentes mesures gouvernementales, dont la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) sont venues donner un soutien aux entreprises, mais complexifier considérablement la gestion de nos programmes. Nous sommes malgré tout parvenus à trouver des solutions. Ainsi, nous avons pratiquement investi l'ensemble de notre budget à quelques milliers de dollars près. Pas moins de 22 groupements forestiers ont bénéficié du programme. Ceux-ci se sont partagés 66 projets de formations. Parmi les travailleurs formés :

- 41 en acquisition de compétences techniques
- 40 en reboisement
- 19 en débroussaillage
- 5 en opération
- 3 en abattage manuel

Pour 2021-2022, Emploi-Québec a réitéré sa confiance envers ce programme de formation en maintenant son aide financière à 1 M\$ pour les trois associations provinciales.

### Mesure de formation (MFOR+)

La mesure de formation MFOR est entrée dans sa deuxième année sur les trois accordées en juillet 2019. Dans la dernière année, pas moins de 108 travailleurs provenant de 18 groupements forestiers ont participé aux formations pour un investissement d'un peu plus de 45 000 \$. Plusieurs formations ont été offertes dont :

- Diverses formations informatiques
- Formations en ressources humaines
- Formation sur le LIDAR
- Formation sur le diagnostic de santé des érablières

Le programme se terminera à la fin de 2021. Plusieurs autres formations seront toutefois offertes aux groupements forestiers.

## PACME

L'écllosion de la pandémie a forcé les gouvernements à mettre en place différentes mesures d'aide afin de supporter les entreprises pendant la crise. Ainsi, le Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME) a été lancé le 6 avril 2020 et visait à fournir un soutien direct aux entreprises qui connaissent une réduction de leurs activités habituelles, en raison des effets de la pandémie de COVID-19, incluant les travailleurs autonomes. Le PACME a permis à plus de 34 000 entreprises et 197 000 personnes en emploi de bénéficier d'un soutien financier pour maintenir leurs activités pendant la pandémie.

Groupement Forestiers Québec a déposé quatre projets qui visaient la formation des travailleurs sur des volets informatiques dont :

- Kizéo gestionnaire, budget 25 000 \$, 24 travailleurs
- Kizéo utilisateurs, budget 98 000 \$, 72 travailleurs
- 3 Modules, budget 44 000 \$, 60 travailleurs
- RESAMGIS et GESTFW, budget 95 000 \$, 60 travailleurs

Le budget des projets était d'environ 260 000 \$ pour la formation de 216 travailleurs. Or, la venue de la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) est venue affecter l'utilisation entière du budget, ce qui n'a pas empêché les projets de connaître un fort succès en raison de la forte participation aux différentes formations.

## CONSERVATION DE LA NATURE CANADA

Voilà maintenant deux ans que nous travaillons étroitement avec Conservation de la nature Canada et nous pouvons en tirer beaucoup de positif. Nous pouvons affirmer que le réflexe de se consulter et notre volonté commune de travailler ensemble sont parmi les éléments forts de notre partenariat. La pandémie et la fin du financement du projet corridors écologiques a ralenti quelque peu certains projets, mais le tout commence à se replacer surtout depuis l'annonce de la phase 2 du projet.

Parmi les beaux succès de la dernière année, notons la création d'une formation de cinq modules touchant :

- Les outils de conservation
- La connectivité
- Le plan d'aménagement forestier bonifié
- La création de forêts résilientes
- L'aménagement intégré

La formation sur les deux premiers modules a été offerte aux groupements forestiers et s'est avérée un réel succès avec la participation de plus de 80 membres du personnel. La formation sur les autres modules sera présentée au cours de la prochaine année.



Photo: Gestizone

# Annexes

## LISTE DES COMITÉS DE GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC<sup>1</sup>

Saison 2020-2021

### Communication

|   |                                       |                                 |   |
|---|---------------------------------------|---------------------------------|---|
| Pierre Baril<br>Terra-Bois                  | Denis Boutin<br>GF Haut-Yamaska       | Michel Marin<br>GFC Shick-Shock | Marc-Antoine Therrien<br>GF Bellechasse-Lévis |
| Ghislain Bernard<br>GF Dorchester           | Raynald Cloutier<br>Montmagny-L'Islet | Yvon Deschênes<br>GF de l'Islet | France Fortin<br>SS Mistassini                |
| Daniel St-Hilaire<br>GF Arthabaska-Drummond | Sylvain Réhel<br>GF Rocher-Percé      |                                 |   |

### Développement informatique

|                                    |                                      |  |                                  |
|------------------------------------|--------------------------------------|--|----------------------------------|
| Rémi Desbiens<br>SS Chambord       | Sébastien Rouillard<br>AF Appalaches | Gérald Landry<br>GF Kamouraska         | Sylvain Thibodeau<br>GFC Abitibi |
| Sylvain Drapeau<br>AFA des Sommets | Sébastien Jean<br>SE Vallée          | Bernard Ouellet<br>GF Métis-Neigette   | Jean Thivierge<br>SER Vallée     |
| Jean Page<br>GF Beauce-Sud         | Yannick Brisson<br>GF Métis-Neigette | Vincent Pépín<br>GF Québec/Montmorency |                                  |

1. Le président de GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC est d'office membre de tous les comités

\* : Indique que le membre du comité a quitté durant la période

### Forêt publique (groupe d'intérêt)

|                                     |   |                                       |                                      |
|-------------------------------------|---|---------------------------------------|--------------------------------------|
| Francis Albert<br>GF Témiscouata    | Dany Samuel<br>GFC Péninsule                  | Étienne Lambert-Julien<br>GF Portneuf | Yannick Brisson<br>GF Métis-Neigette |
| Simon Pronovost<br>GAF Ristigouche  | Pierre-Luc Desjardins<br>GFC Baie-de-Chaleurs | Joel Guimond<br>GF Métis-Neigette     | Gérald Landry<br>GF Grand-Portage    |
| Rémi Martel<br>SS Chambord          | Sylvain Thibodeau<br>GFC Abitibi              | Patrick Feeny<br>SS Haute-Gatineau    | Sébastien Jean<br>SER de la Vallée   |
| Mario Lavoie<br>SER des Monts       | Bernard Ouellet<br>GF Métis-Neigette          | Martin Boucher<br>GF Pontiac          | France Fortin<br>SS Mistassini       |
| Sylvain Lalancette<br>SS Mistassini | Bryan Lequesne<br>GFC Péninsule               | Sylvain Réhel<br>EAFG Percé           | Michel Marin<br>GF Shick-Shock       |

### Grille de taux en forêt privée

|                            |                                    |                            |                                      |
|----------------------------|------------------------------------|----------------------------|--------------------------------------|
| 1.6563 in                  | Patrick Feeny<br>SS Haute-Gatineau | Luc Lavoie<br>FGFBSL       | Bernard Ouellet<br>GF Métis-Neigette |
| Pierre Baril<br>Terra-bois | Michel Marin<br>GFC Shick-Shock    | Rémi Martel<br>SS Chambord | Sylvain Thibodeau<br>GFC Abitibi     |

### Main-d'œuvre

|  |                                       |                                     |  |
|--|---------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Pierre-Luc Desjardins<br>GFC Baie-des-Chaleurs | Sylvain Duchesneau<br>AFC Wolfe       | Luc Lavoie<br>FGFBSL                | Vincent Pépin<br>GF Québec-Montmorency |
| Pierre Baril, GFC Terra Bois                   | Michel Thibeault<br>SS Haute-Gatineau | Sylvain Rajotte<br>AF Sommets       | France Fortin<br>SS Mistassini         |
| Denis Boutin<br>GFC Saint-Fançois              | Guy Geneau,<br>GFQ                    | Sylvie Gaumont<br>Forêt Compétences |  |

### Planification stratégique

|  |   |                                    |  |
|--|---|------------------------------------|--|
| Pierre-Luc Desjardins<br>GFC Baie-des-Chaleurs | Sylvain Thibodeau<br>GFC Abitibi              | Luc Lavoie<br>FGFBSL               | Olivier Rhéaume<br>GF Québec-Montmorency |
| Pierre Baril, GFC Terra Bois                   | Marc-Antoine Therrien<br>GF Bellechasse-Lévis | Sylvain Drapeau<br>AFA des Sommets | France Fortin<br>SS Mistassini           |

## LISTE DES ENTENTES PROVINCIALES DE GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

| Partenaires                     | Projets                                     | Valeur (si applicable) |
|---------------------------------|---|------------------------|
| BFL Canada                      | Assurances collectives                      | 200 000 \$             |
| BFL Canada                      | Assurances générales                        | 300 000 \$             |
| BMMB                            | Études de coûts pour la forêt privée        |                        |
| BMMB                            | Grille de taux forêt privée                 |                        |
| BMMB                            | Grille de taux forêt publique               |                        |
| BNQ                             | PGES  | N/A                    |
| CNC                             | Corridors écologiques                       | N/A                    |
| DDM                             | Base de données des GF                      | 3 000 \$               |
| DDM                             | Étude forêt privée                          | 20 000 \$              |
| AMF/avocat                      | Dispense                                    | ?                      |
| Emploi-Québec                   | Programme MFOR                              | 1 M\$                  |
| Emploi-Québec                   | Programme MFOR+                             | 300 000 \$             |
| Emploi-Québec                   | PACME                                       | 260 000 \$             |
| CNESST                          | Comité paritaire                            | N/A                    |
| FQCF                            | Directeur des communications                |                        |
| FQCF                            | Éditions forestières                        |                        |
| FQCF                            | PPI   |                        |
| Groupe Sygif                    | Logiciel Sygif                              | 13 500 \$              |
| Groupe forestier Métis-Neigette | Chargé de projet                            | 100 000 \$             |
| Groupe forestier Métis-Neigette | Service informatique première ligne         | 20 000 \$              |
| Industrielle Alliance           | Régime de retraite                          | 3,2 M\$                |
| MFFP                            | Comité sur la simplification administrative |                        |
| MFFP                            | Forum des partenaires de la forêt privée    |                        |
| MFFP                            | Logiciel                                    | ?                      |
| MFFP                            | Prises de données /Modèle d'affaires        |                        |
| MFFP                            | Reconnaissance du modèle d'affaires des GF  |                        |
| SOPFEU                          | Protocoles SOPFEU                           | N/A                    |
| SOPFIM                          | Données                                     |                        |
| Flair évènement                 | Congrès                                     | 15 000 \$              |
| Fondation Faune                 |   |                        |
| FPFQ                            | Forestier famille                           |                        |

# ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021 DU PRÉSIDENT DE GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

*N.B. : La presque totalité des activités se sont tenues en mode virtuel*

---

### AVRIL 2020

- Rencontre DG et DG adjoint de GFQ
- C.A. de GFQ
- Comité M.O.
- Rencontre GFQ et avocat
  - dispense AMF
  - tenue des AGA des groupements forestiers
  - rencontre GFQ et MFFP (Alain Sénéchal)

---

### MAI 2020

- Rencontre comité M.O. GFQ (4 fois)
- Rencontre MFFP Isabelle Charest (4 fois)
- Rencontre MFFP (sous-ministre)
- C.A. Éditions Forestières
- Rencontre DG GFQ (3 fois)
- Rencontre DG et DG adjoint GFQ
- Rencontre potentiel acéricole forêt publique
- Rencontre comité forêt UMQ
- Rencontre président et DG adjoint FPFQ, DG SOPFIM, DG GFQ concernant la TBE
- Rencontre préparatoire C.A. GFQ
- C.A. GFQ
- Rencontre caucus ville de centralité UMQ dossier ressources naturelles

---

### JUIN 2020

- Rencontre comité M.O. (3 fois)
- Rencontre TREMBSL adoption charte du bois
- Rencontre GFQ-FQCF
- Rencontre avec DG GFQ (3 fois)
- Rencontre DG et DG adjoint (2 fois) de GFQ
- Rencontre GFQ-FQM projet déclaration forum 2020
- Rencontre préparatoire à la rencontre avec Alain Sénéchal, Luc Lavoie et DG GFQ
- Rencontre préparatoire au comité forêt UMQ
- Rencontre comité forêt UMQ – TBE
- Rencontre DG et trésorier GFQ
- Rencontre DG et trésorier GFQ plus Luc Lavoie
- Rencontre CNC-GFQ
- Conversation avec attaché du ministre Dufour

---

### JUILLET 2020

- Rencontre MFFP (André Gélinas)
- Rencontre DG GFQ (2 fois)
- Rencontre DG et DG adjoint GFQ (4 fois)
- Conversation avec président FPFQ (2 fois)
- AGA AMVFPBSL
- C.A. GFQ

---

### AOÛT 2020

- Rencontre des présidents de GFQ-AETSQ-FCFQ
- Rencontre DG GFQ (3 fois)
- Rencontre des exécutifs de GFQ et FPFQ
- Rencontre Del Degan Massé

---

### SEPTEMBRE 2020

- C.A. GFQ
- Rencontre DG GFQ (3 fois)
- Comité forêt UMQ
- Activité départ DG des Sommets
- AGA GFQ
- Rencontre des présidents GFQ-AETSQ-FCFQ
- AGA opération dignité
- Rencontre ministre Dufour
- Comité forêt UMQ
- C.A. Les Éditions Forestières

---

### OCTOBRE 2020

- Cellule d'urgence TBE
- Rencontre DG de GFQ (3 fois)
- Comité forêt FQM
- Rencontre MFFP (Alain Sénéchal)
- C.A. Coalition Urgence rurale (CUR)
- Rencontre GFQ-Del Degan (2 fois)
- Rencontre des présidents GFQ-AETSQ-FCFQ
- Comité forêt UMQ

---

## NOVEMBRE 2020

- Rencontres régionales des groupements forestiers (3 fois)
- C.A. Les Éditions Forestières
- C.A. GFQ
- Rencontre DG GFQ
- Rencontres ministre Dufour
- Rencontre DG et vice-président GFQ
- Participation à l'annonce ministérielle sur ajustement régime forestier
- Rencontre nouveaux administrateurs GFQ
- Rencontre comité taux forêt privée
- Rencontre DG et présidents GFQ-AETSQ-FCFQ (2 fois)
- Rencontre cellule TBE
- AGA groupement forestier Grand-Portage
- Rencontre comité forêt publique GFQ

---

## DÉCEMBRE 2020

- Comité forêt UMQ
- Rencontre DG GFQ
- Participation à conférence de presse du ministre Dufour, stratégie nationale de production de bois
- Rencontre comité évaluation du DG GFQ
- Rencontre DG et présidents GFQ-AETSQ-FCFQ
- C.A. Les Éditions Forestières
- Rencontre cellule de crise TBE
- Rencontre GFQ-OIFQ
- C.A. CUR
- Rencontres régionales (2 fois)

---

## JANVIER 2021

- Rencontre TREMBSL
- Rencontre DG GFQ (7 fois)
- Rencontre DG et DG adjoint GFQ
- C.A. GFQ
- Rencontre Cégep La Pocatière projet AEC aménagement acéricole
- AGA PFBSL
- Rencontre des trois exécutifs GFQ-AETSQ-FCFQ
- Rencontre des DG et Présidents GFQ-AETSQ-FCFQ (3 fois)
- Rencontre préparatoire comité forêt UMQ
- Participation à la Table nationale de la forêt privée (anciennement Table du ministre)

---

## FÉVRIER 2021

- Rencontre DG GFQ (5 fois)
- Rencontre DG et DG adjoint de GFQ
- Rencontre des DG et présidents GFQ-AETSQ-FCFQ (3 fois)
- Rencontre GFQ et CNC
- Rencontre comité forêt publique GFQ (2 fois)
- C.A. GFQ
- Rencontre Table des partenaires forêts (CIFQ etc)
- Rencontre ministre Développement régional
- Rencontre GFQ et groupements SLSJ
- Rencontre GFQ-Del Degan Massé-MFFP
- Rencontre comité forêt FQM
- Rencontre exécutif GFQ
- Rencontre des exécutifs GFQ-PPFQ
- Rencontre de la Table de consultation OBAKIR
- C.A. Biopterre

---

## MARS 2021

- Rencontre DG GFQ (5 fois)
- Rencontre DG GFQ et DG adjoint
- Entrevue CIEL FM
- Rencontre des exécutifs GFQ-AETSQ-FCFQ (2 fois)
- Rencontre DG et présidents GFQ-AETSQ-FCFQ
- Rencontre cellule crise TBE
- Rencontre comité forêt UMQ
- Rencontre comité groupe de travail forêt privée GFQ
- Rencontre comité grille de taux GFQ
- C.A. CUR
- Conversation président PPFQ
- Rencontre présidents, vice-présidents et DG GFQ-PPFQ
- Rencontre ministre développement régional
- Rencontre porte-parole du PQ pour la forêt

---

## AVRIL 2021

- Rencontre DG GFQ (4 fois)
- C.A. GFQ
- Comité forêt FQM
- Rencontre DG et Présidents GFQ-AETSQ-FCFQ (2 fois)
- Rencontre table de concertation OBAKIR
- Rencontre de secteur du SPFBSL
- Rencontre comité forêt publique GFQ
- Rencontre du comité forêt UMQ



Photo : Groupement forestier de l'Islet



1175, Lavigerie, bur. 203 Québec, QC, G1V 4P1  
Tél. : 418 877-1344 | Téléc. : 418 877-6449

[groupementsforestiers.quebec](http://groupementsforestiers.quebec)

 [facebook.com/Groupementsforestiers](https://facebook.com/Groupementsforestiers)